

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS
ADOPTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DANS SA SÉANCE DU 29/06/2023

31, rue des Martyrs
de la Résistance
BP 70045
76210 Bolbec

02 35 38 23 23

www.bolbec.fr

Publication : 03/07/2023

LE CONSEIL,

DESIGNE Monsieur Christophe BERTRAND comme secrétaire de séance.

œ

APPROUVE le procès-verbal des délibérations adoptées lors de sa séance du 05/04/2023.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, le Budget Principal : CCAS – admission en non-valeur.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, le budget annexe : Résidence Autonomie le Val Fleuri- Admissions en non-valeur.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, le budget annexe : Chantier d'Insertion – Admission en non-valeur.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, le marché n°23009 relatif à l'exploitation et à la maintenance des installations de chauffage, production d'eau chaude sanitaire, ventilation et climatisation de la commune et du CCAS de BOLBEC – Autorisation de signer le marché.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, le marché relatif à la fourniture de produits d'entretien, de matériels d'entretien et de fournitures à usage unique pour la commune et le CCAS de BOLBEC- Autorisation de signer le marché.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, la délibération portant désignation des référents déontologues des Élus.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, la contribution du CCAS de BOLBEC au Fonds d'Aide aux Jeunes - année 2023.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, l'avenant n°1 au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) relatif aux résidences autonomie Les Sources et le Val Fleuri 2023 – 2024.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, Résidence « Les Sources » : révision des loyers au 1^{er} Juillet 2023.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, Résidence le « Val Fleuri » : révision des loyers au 1^{er} Juillet 2023.

❧

APPROUVE, à l'unanimité, Résidence « Les Sources » habitat intergénérationnel accueil des jeunes en résidence autonomie : révision des loyers au 1^{er} Juillet 2023.

❧

APPROUVE, à l'unanimité, Résidence le « Val Fleuri » habitat intergénérationnel accueil des jeunes en résidence autonomie : révision des loyers au 1^{er} Juillet 2023.

❧

APPROUVE, à l'unanimité, le conventionnement avec l'ANCV (agence nationale pour les chèques vacances) pour le séjour séniors 2023.

❧

L'ordre du jour étant épuisé et, en l'absence de question, la séance est levée à 19 heures.

❧

POUR EXTRAIT CONFORME

Bolbec, le 29 juin 2023

Le Président du CCAS
Christophe DORÉ.

